

Parc éolien. Les élus de Crénorien réagissent

L'association « Vent de délires », dans un communiqué paru le 7 août à propos du projet éolien de Crénorien, affirmait que deux élus du quartier avaient « un intérêt dans l'implantation de ce parc ». Ces deux personnes réagissent vivement dans une réponse dont voici la teneur.

« Alain Cotteneq, demeurant à Minez Tréouzal, soit face au parc en question, et Jean-Yves Le Goff, demeurant Tréouzal, soit à droite du parc, réfutent ces propos mensongers. Alain Cotteneq n'a pas de parcelle susceptible d'accueillir une éolienne. M. Le Goff a été dédommagé à hauteur de 500 € pour la

perte d'exploitation subie du fait de la mise en place d'appareils de mesures sur une de ses parcelles. Est-ce là l'intérêt dont on parle ? »

« Il faut être sérieux pour être crédible », poursuivent-ils.

« M. Denis Thomas, président de cette association, devrait vérifier ses chiffres ou ses sources avant d'attaquer des personnes. Nous ne toucherons aucun loyer ou autres subsides résultant de l'implantation de ces éoliennes. Aurions-nous un intérêt à laisser implanter des éoliennes en face de chez nous et donc à subir toutes les nuisances énoncées ? Ces propos sont extrêmement graves car ils portent atteinte à

notre honneur et à notre honnêteté, et au-delà à celle des élus en général. M. Denis Thomas démontre ainsi sa malhonnêteté intellectuelle... »

« Si l'association dénonce dans ce même article la soi-disant "tromperie du public" de l'étude d'impact, nous dénonçons vigoureusement ses procédés malhonnêtes visant à laisser entendre que des élus sont corrompus ou intéressés. Par contre, le public se posera également des questions sur la vérité et la pertinence des affirmations émanant d'une association qui se permet de lui mentir. L'utilisation du mensonge dans sa démarche jette un discrédit total sur cette

association, et en particulier sur son président. » « Nous, élus, travaillons dans la recherche de l'intérêt général de l'ensemble de la population. Comme l'ensemble du conseil municipal, nous sommes pour ce projet éolien mais évidemment contre les nuisances qui, quand elles apparaissent, doivent être corrigées. Denis Thomas, lui, ne roule que pour lui en s'appuyant sur une pseudo-association ».

Et ils concluent : « Cet ancien élu, cherchez l'erreur, fait partie de ces "anti-tout" qui sont toujours d'accord pour les projets mais toujours contre quand eux-mêmes sont concernés. Oui pour l'éolien, mais pas chez moi ! »